La Lettre du Conseil Municipal de Rochechouart Octobre 2014 - N°28 www.rochechouart.com







EDITORIAL

La France, comme l'ensemble des pays européens, connaît une crise durable qui mine la croissance, entretient le chômage de masse et désespère les peuples. En arrivant à la tête de l'Etat, François Hollande a considéré que le redressement de la situation financière est un préalable à la reprise économique et à la sauvegarde de notre protection sociale et de nos services publics. Sous la pression des marchés financiers et des règles imposées par les traités européens, la France est engagée dans une politique de rigueur, d'austérité pour certains, afin de réduire des déficits récurrents qui font exploser la dette (+2.000 milliards). Les collectivités territoriales (communes, départements, régions...) sont appelées à participer à cet effort de redressement. Dans un premier temps, de 2010 à 2013, l'Etat a gelé ses dotations, notamment la DGF (dotation globale de fonctionnement), la principale ressource des collectivités. Puis en 2014, cette DGF a baissé globalement de 1,5 milliard, ce qui pour notre commune s'est traduit par une diminution de 35.000 € environ. Enfin, de 2015 à 2017, 11 milliards de baisse sont envisagés, soit 3.6 milliards par an. En appliquant la répartition de cette année, nous pouvons prévoir une baisse comprise entre 75.000 et 80.000 € pour chaque année à venir. Je ne conteste pas le fait que chacun doit faire l'effort pour s'en sortir ; cependant, cette diminution importante de nos ressources va affecter l'équilibre des prochains budgets. Je ne veux pas pleurer avant d'avoir mal, mais en étant réaliste, je m'attends à des décisions douloureuses.

Après la présentation du nouveau Conseil Municipal dans le numéro précédent, vous pourrez découvrir dans ce Clés n°28, l'ensemble des services municipaux dirigés par Evelyne Faye qui a remplacé Bernard Mazoin. Les deux équipes travaillent en bonne intelligence, chacune dans le rôle qui lui est assigné, pour le bon fonctionnement de la collectivité et pour la qualité des services qui doivent être rendus à la population. Je suis particulièrement

satisfait de ce travail collectif mené dans les commissions thématiques, mais aussi de la présence des élus et agents municipaux dans la vie quotidienne de la cité.

Le grand chantier de l'école maternelle s'est déroulé dans de bonnes conditions. Certes, quelques travaux imprévus ont été réalisés, c'est toujours le cas dans la restauration de vieux bâtiments. Ce qui compte dans cette opération, c'est l'esthétique du site, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, de leur confort pour les enfants et leurs enseignantes. D'ici la fin du mandat, la même opération devra être menée pour la réhabilitation de l'école élémentaire Hubert Reeves.

Auparavant, un autre grand chantier, l'aménagement du centre-bourg, nécessite des travaux relativement urgents : réfection de voiries et de réseaux, sécurité routière à améliorer sur les principaux axes de circulation, stationnement à réglementer... Le cœur de ville a beaucoup de charme, sa restauration favorisera l'animation commerciale et l'attractivité touristique de Rochechouart. Nous engagerons la réflexion et la concertation sur ce sujet lors de la prochaine réunion publique du 21 novembre au Capitole.

La tradition festive de Rochechouart est toujours respectée. Beaucoup de manifestations au calendrier, et même si cela représente une charge pour la municipalité, je m'en félicite quand j'observe les rassemblements qu'elles occasionnent. De plus en plus de monde dans les manifestations estivales, en particulier le Labyrinthe de la Voix qui a franchi le cap des 3.000 visiteurs, toujours autant de participants au Téléthon, au feu de Saint Jean et j'en oublie... Les exemples sont nombreux de cette envie des Rochechouartais de bien vivre ensemble. N'y a-t-il pas de meilleure réponse à la morosité ambiante?

Une date que je vous demande de retenir, le 11 Novembre prochain. Ce sera un moment fort de la Commémoration de la Première Guerre Mondiale.

Le Maire, Jean Marie ROUGIER

Ne manquez pas...

Le vendredi 21 novembre à 20h30, réunion publique au Capitole

Cette réunion permettra de faire le point sur plusieurs sujets d'actualité :

- projet d'aménagement du centre-bourg ;
- bilan des chantiers de l'année;
- projets 2015;

- sécurité routière, stationnement ;
- problèmes de vie quotidienne.

DOSSIER: centenaire de la 1ère Guerre Mondiale, p.2

Supplément : les services municipaux

Un cycle d'animations pour commémorer la « Grande Guerre »

Depuis le début de l'année et jusqu'en 2018, la France et ses collectivités commémorent la première guerre mondiale, au même titre que l'ensemble des pays belligérants. Rochechouart s'associe activement à cette œuvre de mémoire.



Plus de quatre ans de combats sans merci, 9 millions de morts dont 1,5 millions de français... Le bilan chiffré de la première guerre mondiale est saisissant. Mais au-delà des froides statistiques, la « Grande Guerre » a causé un véritable traumatisme au niveau national : en fauchant une génération entière d'hommes, elle a durablement privé le pays d'une part importante de ses forces vives. Elle a aussi provoqué une évolution radicale dans la société, en contribuant par exemple à l'intensification de l'exode rural. Au niveau local, le bilan n'est pas moins terrible, tant s'en faut. Le Limousin, comme d'autres régions rurales telles que la Bretagne par exemple, a en effet payé un très lourd tribut. Et les communes rurales telles que la nôtre ont été durablement affectées, comme en témoignent les trop longues listes de noms, exprimant crûment le sacrifice d'une génération, sur les différents monuments aux morts.

Il était donc logique et légitime, au centième anniversaire de la déclaration de ce drame mondial que Rochechouart s'associe à la volonté nationale de rendre hommage à ses victimes, mortes pour la France.

Un comité pour quatre ans de commémorations

Ainsi, la commune de Rochechouart participe activement à cette commémoration. Elle a d'ailleurs, en toute logique, sollicité l'agrément « centenaire » décerné par la « mission centenaire 14-18 » (site : centenaire.org).

Un premier travail visible a été accompli par les

services techniques, qui ont procédé à une remise en valeur du monument aux morts. Mais ce n'est bien évidemment pas tout.

« Depuis cette année jusqu'en 2018, nous avons prévu de mettre en place une trame d'événements dans notre commune », précise

11 novembre 2014 : une matinée pour un hommage commun

La cérémonie commémorative, à laquelle toute la population est conviée, se déroulera sous la présidence de Mme Valleix, souspréfet de Bellac-Rochechouart.

En voici le programme :

- 9h30, place Octave Marquet : départ du cortège :
- 9h45, monument aux morts : cérémonie officielle ; hommage particulier aux anciens combattants et victimes rochechouartais, à l'arrière du monument ;
- 10h15 : départ vers Biennac ; au cimetière, hommage sur les sépultures des soldats tombés pour la France ;
- 11h, cimetière de Boumoussou (Rochechouart) : hommage sur les sépultures des soldats tombés pour la France ; hommage spécifique au carré militaire ;
- 12h, pôle socio-culturel : visite de l'exposition et vin d'honneur.

A noter, dans chaque cimetière, une plaque dédiée à tous les soldats sera dévoilée, et le cortège rendra hommage aux tombes des soldats tombés pour la France et des anciens combattants.

Jean Marie Rougier. Pour ce faire, le Conseil Municipal a entériné la création d'un Comité Communal du Centenaire de la Première Guerre Mondiale. Présidé par Monsieur le Maire, avec le concours de Madame le Sous-Préfet, ce comité est animé par deux coordinatrices, Hélène Tricard et Josy Pierrefiche, avec l'assistance technique de Clarisse Saquet (responsable de l'Etat Civil à la Mairie). Le comité comprend des élus (anciens et actuels), des représentants d'associations de combattants, mais pas seulement : « il est en effet ouvert à toute personne intéressée par le sujet et souhaitant prendre part aux travaux », précise le Maire (renseignements en mairie auprès de Clarisse Saquet).

Le comité œuvre à rendre hommage aux rochechouartais tombés pour la France, mais aussi à tous ceux qui ont combattu. Sa volonté première est que le cycle de commémorations s'adresse à tous, et notamment à la jeunesse. Pour ce faire, et afin d'obtenir une implication des jeunes et des enfants, une série d'actions est lancée, en collaboration étroite avec les écoles, le collège, l'école de musique, et d'autres associations telles que la Châtelaine.

Un programme déjà bien engagé

Concrètement, ces actions ont déjà débuté. Ainsi, le 7 juin dernier a-t-il vu la tenue d'une commémoration franco-allemande dans le cadre du jumelage, en présence de Mme Wagner, maire d'Oettingen. De même, la salle Léon Pagnoux accueillait, au début de l'été, une exposition intitulée « Jaurès, l'homme de paix, en bande dessinée ».

Pour cette fin d'année, la commémoration du 11 novembre (voir encadré), à laquelle on peut espérer que la population s'associera en nombre, sera accompagnée de plusieurs événements : une exposition au Quai Jacques Brel, du 31 octobre au 12 novembre et deux représentations culturelles dont voici le détail :

Le dimanche 26 octobre, à 16h au Capitole, un hommage en chansons et lectures sera rendu à Jaurès le pacifiste par « les Amis de Louise », sous l'égide des amis de l'école de musique de Rochechouart et du Pays de la Météorite.

Le samedi 8 novembre, le « Théâtre Avant-Quart » présentera, à 20h30 au Capitole, une lecture-spectacle « 14/18 Hommage aux artistes de la Grande Guerre ».

Bref, un programme riche, qui se poursuivra au fil des quatre années de commémoration, avec des manifestations spécifiques chaque année. A suivre donc, pour faire ensemble œuvre de mémoire.

Civisme, civilité...

Ces petits gestes qui profitent à tous...

Il peut se produire que le comportement d'une infime minorité, s'affranchissant de la plus élémentaire des civilités, ne complique la tâche à tous, citoyens comme collectivité. Il est important de savoir que dans un certain nombre de ces cas, le Maire est à même d'intervenir, dans le cadre de ses pouvoirs de police.

Ce type d'intervention reste cependant aisément évitable dans de très nombreux cas, pour peu que chacun consente un minimum d'efforts.

Cependant depuis quelque temps, un certain nombre de points sensibles sont apparus ou se sont reproduits sur le territoire de la commune, concernant l'errance des animaux, l'élagage ou encore les éco-points.

Il n'est donc pas inutile de rappeler un certain nombre de petits gestes et comportements auxquels nous sommes, théoriquement tenus, dans ces domaines.

Divagation des animaux

Alors que plus de 20% des foyers comptent au moins un chien, et plus d'un quart possèdent au moins un chat, le nombre d'animaux perdus ou en errance sur le territoire français est estimé à... 1 animal pour 250 habitants par an ! Un chiffre très important, qui trouve largement écho dans notre commune et que le Maire a l'obligation légale de gérer.

Dans le même temps, il importe de rappeler que les propriétaires d'animaux sont tenus par la Loi à un certain nombre d'obligations. Au premier rang de celles-ci figurent l'identification de l'animal (le plus souvent par « puce » informatique ou tatouage) et sa non-divagation. Les propriétaires ne respectant pas ces obligations se trouvent en infraction et leurs animaux, s'ils sont pris en errance, sont susceptibles d'être capturés et mis en fourrière

De même, il peut survenir une prolifération intempestive de chats. Ce type de situation n'est satisfaisant pour personne.

Aussi, les propriétaires sont invités à faire stériliser leurs animaux. A cet égard, des campagnes de stérilisation sont régulièrement mises en place, gratuitement ou à des tarifs étudiés, sous la houlette d'organismes comme la SPA. Vous pouvez vous renseigner sur ces campagnes auprès de votre vétérinaire, ou bien directement auprès de la SPA.

Elagage le long des voies communales

Dans un autre registre, le Maire rappelle aux propriétaires riverains des voies de circulation qu'il est de leur responsabilité d'élaguer ou abattre les arbres susceptibles d'entraver la circulation.

En effet, les branches et racines des végétaux plantés en bordure de voirie peuvent compromettre la sécurité et la commodité de la circulation, mais aussi abîmer ces voies, causant de ce fait une charge supplémentaire pour la collectivité. De plus, en cas de fortes intempéries, certains arbres sont susceptibles de tomber sur la voie publique et causer des accidents graves. La responsabilité des propriétaires serait alors engagée.

Rappelons pour conclure que, faute d'exécution par les propriétaires, les opérations d'élagage peuvent être exécutées d'office par la commune, aux frais des riverains, après une mise en demeure non suivie d'effet.

Eco-points

Enfin, on rappellera pour conclure que les éco-points sont destinés à recevoir certains déchets recyclables clairement identifiés. Il ne s'agit en aucun cas de points de dépose des ordures ménagères, des déchets verts ou des encombrants. Ne pas respecter leur finalité cause des désagréments à l'ensemble des riverains, et est susceptible d'engendrer des surcoûts dans le traitement des ordures ménagères.

Histoire de « mauvaises herbes »...

« Monsieur le Maire, certains citoyens s'étonnent de voir pousser des « mauvaises herbes » sur les espaces verts communaux. Pourriez-vous nous expliquer ce qu'il en est ? »



J'ai en effet été interpellé à plusieurs reprises, cet été, à propos de l'entretien d'espaces publics que la Commune aurait abandonné. Il n'en est rien, si ce n'est que nous avons modifié la gestion de ces espaces et notamment des espaces verts, d'où la présence inhabituelle de mauvaises herbes à certains endroits.

Dans le cadre de l'agenda 21 communal, nous avons adopté une charte dite « ZERO PHYTO » qui nous conduit à une réduction, voire une suppression de l'usage des pesticides, herbicides et autres produits nuisibles à notre environnement. D'ailleurs, d'ici 2020, il sera interdit aux collectivités d'utiliser des produits chimiques de synthèse pour entretenir les espaces verts. Cette obligation sera

progressivement étendue aux voiries, cimetières et terrains de sports. Je crois que ces objectifs de protection de notre environnement - protection de l'eau, de la biodiversité et de la santé humaine – font l'unanimité dans la population. Cette démarche demandera de nouvelles méthodes quant à la gestion des espaces publics, puisque nous avons réduit l'usage des désherbants. Tout d'abord, nos agents suivent des formations de sensibilisation sur cette question et nous devons

réfléchir à une autre organisation (plan de désherbage, méthodes alternatives...). Ensuite, il nous faut communiquer avec la population et l'associer à la démarche. Enfin, la végétation spontanée, tout en étant contrôlée, devra avoir sa place et être acceptée sur certains sites de la Commune.

Concernant l'invasion de ces « mauvaises herbes », il est vrai que nous avons quelque peu failli à deux niveaux. Premièrement, nous n'avons pas communiqué sur notre démarche. Deuxièmement, nous sommes intervenus trop tard pour le désherbage. Je vous promets une concertation de meilleure qualité, d'ici l'été prochain et d'être attentif à ces zones qui ne doivent plus recevoir de désherbant.



Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique s'est terminée début juin. Le rapport du commissaire-enquêteur va être examiné, et des modifications seront apportées en fonction de ses préconisations, et en tenant compte des avis des services d'Etat.

Le Conseil Municipal délibérera sur ces choix, avant validation préfectorale. Le nouveau PLU sera effectif courant de l'année 2015.

Les travaux en cours

- Ecole maternelle : les salles qui devaient être prêtes pour début septembre ont été dûment réalisées, permettant une rentrée dans les meilleures conditions. Les ultimes travaux se poursuivent, tout doit être terminé pour la rentrée des congés de Toussaint.
- Stade: la réfection et la mise aux normes des vestiaires (alimentation en électricité et en eau, assainissement) ont été accomplies. Ce chantier a intégralement été réalisé en régie par les services municipaux.
- MTL : la réfection d'une partie de la toiture est programmée pour cet automne.

Une rentrée scolaire « ADATEEP » sous le signe de la stabilité

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, aussi bien au groupe scolaire Hubert Reeves qu'à l'école maternelle Jacques Prévert. Avec 104 enfants en maternelle et 195 en élémentaire, les effectifs sont globalement stables, malgré de nombreux départs vers le collège.

Les écoles rochechouartaises accueillent, cette rentrée, de nouveaux visages. A l'école maternelle, Fanny Trébuchaire prend la Moyenne Section pendant l'absence de Delphine Lallet-Lestieux pour congé maternité; dans le même temps, Isabelle Soury prend en charge la direction par intérim de l'école, tout en conservant sa classe.

A l'école élémentaire, Monique Allard a fait valoir ses droits à la retraite, et on note l'arrivée de Aude Pinot. Quant à la décharge de direction, elle est assurée par Amélie Biraud. Par ailleurs, suite à une concertation avec les différents acteurs, les Temps d'Activités Périscolaires ont été optimisés, afin d'être mieux adaptés au rythme des enfants et de leur laisser une plus grande latitude horaire. Cette dernière leur permet de pratiquer des activités hors de l'école (pôle socio-culturel, stade, etc). On notera enfin qu'une opération de sensibilisation à la sécurité dans les transports a été organisée dès ce début d'année, avec le concours de l'ADATEEP et de la Régie Départementale des Transports.

Jumelage

Petra Wagner, nouvelle maire d'Oettingen Depuis quelques mois, la ville jumelle de Rochechouart est dirigée par une nouvelle équipe municipale. A la tête de cette équipe, souhaitons un excellent mandat à madame Petra Wagner, qui nous a déjà rendu visite cet été.

Retour

Animations : encore un bel été!

2014 a encore porté, dans notre commune, une véritable floraison de manifestations en tous genres, mettant à l'honneur de multiples disciplines et activités : expositions, festivals musicaux, réunions de passionnés... Il y en a eu pour tous les goûts et, d'une manière générale, le public ne s'y est pas trompé puisque plus de 10 000 personnes ont pris plaisir à assister aux différents événements de l'été.

On notera à cet égard la montée en puissance de l'exposition « rencontres et images captées » et le décollage — à renforcer l'an prochain — de la fréquentation des boutiques artisanales, mais aussi la bonne tenue des rendez-vous désormais habituels tels que la biennale d'art naïf et singulier, ou encore la rencontre des potiers... Sans oublier, côté musical, le Labyrinthe de la Voix, le concert de la Châtelaine ou encore l'arrivée dans la Cité de la Météorite de « Cuivres en Fête ».

Par ailleurs, les différentes manifestations organisées par les associations ont remporté un vif succès : vide-greniers et marché de nuit de l'ARCA, concours de pétanque du 15 août, journée des collectionneurs... Sans oublier le 14 juillet organisé par le Comité des Fêtes.

Tous les acteurs ont tenu à souligner la qualité de l'investissement, tant technique qu'humain, des services de la ville, en soutien de leurs organisations.

Ecocitovenneté

ECO'CONSO au Pays de la Météorite : agir sur sa consommation d'énergies

Comment diminuer mes consommations d'énergie dans ma vie quotidienne pour maîtriser mes factures ? Aujourd'hui les factures d'eau, d'électricité, de gaz prennent une part importante et croissante dans le budget de chaque famille.

Le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, le CCAS de la ville de Rochechouart, l'ODHAC vous proposent de vous informer et d'échanger autour d'une exposition à la Mairie, Salle Léon Pagnoux du 18 au 26 Novembre 2014 de 9h à 12h et de 14h à 17h. Entrée Libre et Gratuite.

- Vendredi 21 Novembre (14h 18h), sur inscription, visite d'une heure animée par le conseiller du Point Info Energie du PNR.
- Samedi 22 Novembre (9h-12h) conseils individualisés donnés par le conseiller du Point Info Energie du PNR.

Renseignements et inscriptions : CCAS, Mairie de Rochechouart, Mme FILLOUX, tél : 05.55.43.00.90

Brèves

Bienvenue aux nouvelles têtes

Vie économique :

Mme LESCOP, étiopathe, 7 bd Gay-Lussac Tél: 06 37 92 73 73

POUR INFORMATION:

Gérard MOREAU, Maire Adjoint en charge de la Jeunesse et de l'Education, tiendra une permanence en mairie le mercredi matin de 9h à 11h30.

L'ensemble de vos élus se tiennent à votre disposition sur rendez-vous en appelant le 05 55 43 00 80.



The Channel

Dear european friends and fellow citizens... Here is a summary in english of the municipal information letter.

Are you facing any questions or problems? please do not hesitate in contacting us or visiting us at townhall.

Public meeting with the municipal team.

This meeting will take place at 8.30PM on Friday November 21st, in Le Capitole. The Mayor and his team will raise subjets such as: forthcoming arrangement of the city center, 2014 works and 2015 projects; road safety and car parking; everyday problems and questions...

Meet the municipal services

Municipal services are everyday at work in order to help people, on many extands throughout the community.

Discover in internal pages the members of the municipal team, and the different services provided to the citizens of Rochechouart.

Rochechouart commemorates the beginning of WW1

100 years ago, World War 1 burst, leaving a longing lasting scar throughout the engaged countries. In France, every community had to pay a heavy fee, with the sacrifice of entire generations.

Rochechouart will commemorate the centenial of WW1 during the 4 coming years. Ceremony ahace already taken place. However, this autumn will be important, with an exhibition, two theatrical performances, and a special ceremony, dedicated to all the soldier who got committed and killed in this major conflict on November 11th.

Revision of the Official Community Plan (« PLU »)

Public enquiry is now finished. Conclusions will be examined and discussed by the town council, so that the new « PLU » may take place during the year 2015.

Civicism

- Pet owners are reminded that animals have to be identified, and are not allowed to wander at their own will.
- « Ecopoints » are dedicated to deposit selective sorted wastes. These place are not planned for unselected garbage dumping.
- Property owners are reminded that they are responsible for the cutting of trees standing on the sides of local roads.

CLÉS

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart. Directeur de publication : Jean Marie Rougier. Rédaction - Conception : B. Deléonet porté par As'com Ingénierie. Création - Conception - Photos : LMID édition.



Impression: RPE - BV-CdC-1864681









Une équipe au service de la ville

Supplément Clés 28 Octobre 2014 www.rochechouart.com





LES SERVICES MUNICIPAUX

Monsieur le Maire Jean Marie ROUGIER

Directrice générale des services **Evelyne FAYE**

SERVICES ADMINISTRATIFS

Clarisse SAQUET

- Accueil et renseignements du public
- État Civil
- Élections
- Location de salles
- Régie de l'eau et de l'assainissement

Sophie DARNIS Arlette MAURELLET Marie-France MIRANDE

SERVICE FINANCIER

Dominique ROUZIER

- Finances / Comptabilité
- Gestion des carrières

Anne DUPUY Marchés Publics

SERVICES **TECHNIQUES**

Pascal FOURGEAUD

- Bureau d'étude
- Urbanisme
- Manifestations

Geoffrey DESHOULIÈRES

- Espaces verts
- Cadre de Vie

Bernard VEVAUD

Mécanique et matériel

Daniel BIGNON

Voiries et chemins

Gilles MARTIN

Eau et assainissement

Manuel FERNANDES

Bâtiments, Maison Temps Libre, Gymnase

Vincent BLAISE

Romain BOULESTEIX

Alain BOYER

Patrick CHABASSE

Daniel DESSAGE

Nicolas ERNJAKOVIC

Jean-François GUIGNANDON

Serge JANOT

Jérôme LAVERGNE

Vincent PEYRAUD

Francis VILLARD

SERVICE ANIMATION **LOCALE**

Philippe LEVANIER

- Accompagnement des associations
- Démocratie Locale et participative
- Gestion des Accueils de Loisirs
- Accompagnement et suivi des événementiels
- Mise à disposition des salles aux associations

David BERKATI (50%)

Sabrina ROUGIER

 Centre de Loisirs de Babaudus / Foyer des jeunes

 Suivi du Contrat Enfance Jeunesse et de la Prestation de Service Unique

David BERKATI (50%)

Joël GARGOTTIN

Jean-Jacques PINEAU

MÉDIATHÈQUE & CYBERBASE

Isabelle AURIAC

- Accueil et renseignements du public
- Organisation des prêts
- Animations

Stéphanie PLESSIS

Francois LÉGER

- Espace Public Numérique
- Référent informatique / internet + ateliers adultes / jeunesse

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Valérie FILLOUX

- Gestion et suivi du C.C.A.S.
- Suivi du Contrat Enfance Jeunesse et de la Prestation de Service Unique
- Référente du Comité des Oeuvres Sociales

Adjoint à la Directrice générale des services Vincent ROULEAU

SERVICE SCOLAIRE

Marie-Noëlle ESCOLA-MOURIER

- Organisation des temps scolaires et périscolaires
- Restauration scolaire
- Entretien des locaux

Sylvie BIGNON
Irène BIOJOUT
Jacqueline GIRAUD
Marie Christine MICHEL
Maryvonne MORICHON
Cindy PRADIGNAC
Nadège SELAS
Michelle SOULAT
Nicole TRICARD

Philippe COUTURIER

Restaurant Scolaire

Magalie FAUCHER Sandra LAUMONERIE Nathalie MANDON Claudine MAPPA

Sabrina ROUGIER

Ateliers éducatifs périscolaires

Remplaçantes:

Marie-Christine BAUDOIN, Maria CARDOSO, Magalie FAUCHER, Sandrine FAYARD, Béatrice LEBLOIS, Catherine LEONARD, Vanessa RINGUET, Ingrid RODRIGUES

ESPACE PETITE ENFANCE Anne Sylvestre

Multi Accueil Le Toboggan

Dominique GAGNON

Accueil et suivi des enfants (3 mois - 5 ans) et de leur famille

Anne CAZY

Anne-Cécile GRAFF Chloé DEKKERS Sylvie MORELON Evelyne SAGET

Remplacante:

Annabelle ANDRIEUX

Relais d'Assistantes Maternelles Chat Perché

Martine LAPLAUD

Accompagnement des assistantes maternelles, des enfants et des familles de la ville

Marie-Catherine DUBOURDEAU

Lieu d'Accueil Enfants Parents La Marelle

Martine LAPLAUD & Valérie FILLOUX

Accueil, Écoute de l'enfant (de 0 à 6 ans) et de l'adulte accompagnant

Tout est dans le nom!

A la Mairie de Rochechouart, « Les services » représentent bien plus qu'un simple mot désignant une entité aux fonctions peu connues du grand public : c'est avant tout une éguipe élargie de techniciens dévoués au service de tous et chacun.

Au-delà de leur seul nom, sans doute un peu simplificateur, les services municipaux recouvrent l'ensemble des fonctions que peut-être amenée à remplir une collectivité : de l'Etat-Civil à l'entretien des espaces verts, de la petite enfance à la cyberbase, en passant entre autres par le restaurant scolaire ou encore les accueils et animations périscolaires...

Concrètement, dans notre commune, il s'agit de plusieurs dizaines de personnes mettant leurs compétences et leur motivation au service de la commune et de ses habitants.

Chargés de la mise en œuvre et de l'application des

décisions votées par les élus des différentes équipes municipales, ils ont aussi pour fonction d'assurer et d'incarner, auprès du public, la continuité du bon fonctionnement de la collectivité. Cette continuité. ils en sont les dépositaires, au service de la commune bien sûr, mais aussi et surtout des administrés.

Le terme d'équipe est particulièrement approprié à Rochechouart : les différents services ne se contentent pas de travailler en bonne intelligence, ils collaborent entre eux et mettent en place de véritables synergies avec comme horizon un service efficace et de qualité au bénéfice des habitants de la commune.

TÉMOIGNAGES: TROIS GÉNÉRATIONS DE D.G.S.

A la tête des différentes équipes, et directement au contact des élus, le Directeur Général des Services est un personnage-clé des services municipaux d'une commune. Retour, à travers les portraits croisés de 3 « DGS », sur les quarante dernières années de fonctionnement des services. Portraits, et paroles, croisés.

Au début de l'été dernier, Bernard Mazoin faisait valoir ses droits à la retraite, au terme de 26 années passées à la Mairie de Rochechouart. Successeur de Camille Boyer, qui avait exercé les mêmes fonctions (on disait alors « secrétaire général de Mairie ») pendant une vingtaine d'années, il a, à son tour, passé le témoin à Evelyne Faye. Tous trois ont accepté de faire part de leurs impressions, desquelles ressort une notion centrale commune : le travail d'équipe.

« C'était fraternel » (Camille Boyer)

Camille Boyer a exercé ses fonctions de secrétaire général pendant une vingtaine d'années, de la fin des années 1960 à 1986. Il a, pour l'essentiel travaillé aux côtés de Léon Pagnoux, bien connu des rochechouartais. Il garde un excellent souvenir de ses années de service : « la commune disposait de bonnes ressources, ce qui lui permettait d'investir. Mais ce qui était essentiel pour bien réussir dans un travail polyvalent comme le mien, c'était la bonne entente au sein des services. Et de fait, au-delà du travail d'équipe qui s'était naturellement mis en place, nous travaillons dans une excellente entente. Plus qu'une équipe, c'était fraternel ».

« Notre technicité permet d'enrichir la réflexion » (Bernard Mazoin)

Bernard Mazoin confirme cette sensation. Après quelques années au cabinet de Jean Combasteil, à Tulle, il est arrivé à Rochechouart en octobre 1988, lui aussi comme « secrétaire général ». Il a connu deux maires, Marcel Courivaud et Jean Marie Rougier. Lui aussi a apprécié l'ambiance de la Mairie de Rochechouart : « l'entente est excellente, ça contribue à donner une Mairie qui fonctionne particulièrement bien par rapport à la taille de la commune ». Concernant le poste de Directeur Général des Services, « c'est une fonction passionnante, car on est près des élus. On peut leur apporter une certaine technicité, ce qui permet d'enrichir leur réflexion... D'une certaine manière, on a un rôle de conseiller. »

« Un véritable challenge à mener avec passion » (Evelyne Faye)
Evelyne Faye est arrivée à la Mairie de Rochechouart en 1997 pour exercer les fonctions d'adjointe au Directeur Général des Services, Bernard Mazoin, auquel elle succède depuis cet été. « Cette excellente collaboration nous a permis de mener ensemble avec les élus de très nombreux

projets au service de la commune et des rochechouartais. Pour un professionnel de l'administration communale, c'est un véritable challenge que d'accompagner une équipe municipale dans la création d'une offre de services au bénéfice de la population, tout en assurant l'organisation et la coordination des équipes. C'est un métier de généraliste qui ne peut s'exercer qu'avec passion et motivation ».

A travers des approches variées, on ne manquera pas de remarquer que ces trois témoignages placent en avant les mêmes valeurs : passion, travail d'équipe, et engagement au service de la collectivité. Des valeurs que l'on retrouve au sein de chacun de services municipaux.

